

## EFFETS DE L'ACCÈS AU MICROCRÉDIT SUR LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE AU BURKINA FASO

*Effects of access to microcredit on multidimensional poverty in Burkina Faso*

**SAÏDOU NIKIEMA**

Université Thomas SANKARA, Burkina Faso  
[niksai1988@gmail.com](mailto:niksai1988@gmail.com)

**PAM ZAHONOGO**

Université Thomas SANKARA, Burkina Faso  
[pzahonogo@gmail.com](mailto:pzahonogo@gmail.com)

**KIMSEYINGA SAVADOGO**

Université Thomas SANKARA, Burkina Faso  
[ksavadogo101@yahoo.com](mailto:ksavadogo101@yahoo.com)

### RÉSUMÉ

Le Burkina Faso s'est engagé à œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie de sa population à l'horizon 2030 à travers l'axe 4 des Objectifs du Développement Durable (ODD) qui s'intéresse aux caractéristiques sociodémographiques des ménages burkinabè à travers l'éducation, leurs conditions de vie (l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'habitat), la migration, ainsi qu'aux questions d'emploi et de formations. Pour le PNDES, la persistance des mauvaises conditions de vie des populations burkinabè s'explique par le faible accès des opérateurs économiques, surtout des petites et moyennes entreprises (PME), aux services financiers. C'est ainsi que nous nous sommes donnés pour objectif d'analyser les effets de l'accès au microcrédit sur la pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso. Au moyen d'un logit multinomial ordonné, nos résultats économétriques indiquent que l'accès au microcrédit est significatif et négatif, synonyme d'un effet négatif de l'accès au microcrédit sur la pauvreté non monétaire. Ces résultats indiquent qu'au Burkina Faso, l'accès au microcrédit peut servir d'outil de réduction de la pauvreté multidimensionnelle. Une implication de politique économique peut être la facilitation d'une mise en place ou la mise en place de programmes spécialisés dans l'octroi du microcrédit à des conditions relativement souples de sorte à faciliter l'accès du crédit aux pauvres.

**Mots clés : Microcrédit, Pauvreté multidimensionnelle, Burkina Faso**

### ABSTRACT

Burkina Faso is committed to improving the living conditions of its population by 2030 through Axis 4 of the Sustainable Development Goals (SDGs), which focuses on the socio-demographic

characteristics of Burkina Faso households through education, their living conditions (access to water, sanitation and housing), migration, as well as employment and training issues. For the PNDES, the persistent poor living conditions of the people of Burkina Faso can be explained by the poor access of economic operators, especially small and medium-sized enterprises (SMEs), to financial services. We therefore set ourselves the objective of analysing the effects of access to microcredit on multidimensional poverty in Burkina Faso. Using an ordered multinomial logit, our econometric results indicate that access to microcredit is significant and negative, synonymous with a negative effect of access to microcredit on non-monetary poverty. These results indicate that in Burkina Faso, access to microcredit can serve as a tool for reducing multidimensional poverty. One economic policy implication may be to facilitate the establishment or implementation of programmes specialising in the granting of microcredit on relatively flexible terms so as to facilitate access to credit for the poor.

Key words : Microcredit, Multidimensional poverty, Burkina Faso

## Introduction

Le Burkina Faso s'est engagé à travers les Objectifs du Développement Durable, de faire en sorte que d'ici à 2030 toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un même pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile (Axe 4, Objectif 1). Ce volet s'intéresse aux caractéristiques sociodémographiques des ménages burkinabé à travers l'éducation, leurs conditions de vie (l'accès à l'eau, à l'assainissement, l'habitat), la migration, ainsi qu'aux questions d'emploi et de formations.

Selon les données collectées en 2017 dans le cadre du projet PMA2020/Burkina Faso, 40% de la population burkinabé vit dans des ménages les plus pauvres. Deux enfants sur cinq entre 0 et 14 ans grandissent dans ces ménages. Deux personnes sur cinq ayant plus de 60 ans vivent également dans les ménages les plus pauvres. Moins d'un ménage sur cinq (19,8%) ont accès à l'électricité. Pour l'accès à l'eau, 40,7% des ménages disposant d'une source d'eau potable améliorée n'y ont accès que par intermittence. En 2007, il était ressorti de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages que 58,4% des ménages continuent de s'alimenter en eau non potable (eau des puits ordinaires, des barrages, des cours d'eau, des rivières et des lacs). En 2009 ce taux est passé à 27,4% soit un ménage sur quatre, continue de s'alimenter en eau non potable selon l'enquête Intégrale sur les Conditions de vie des Ménages.

Il ressort aussi des données collectées en 2017 dans le cadre du projet PMA2020/Burkina Faso que 71% des ménages burkinabé ont une installation sanitaire non améliorée ou n'ont aucune installation sanitaire. En 2007, il était ressorti de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages que 41,8% des naissances survenues ont lieu à domicile avec 40,8% des ménages au Burkina Faso qui ont accès aux services de santé de façon générale. Environ 34,9% de la population se trouve à plus d'une heure de la formation sanitaire la plus proche. Seulement 10,7% de la population met moins de 45 minutes pour atteindre les services de santé les plus proches. Il est également ressorti de l'enquête de 2007 que 73,9% des ménages vivent dans des zones non loties, la nature constitue le lieu d'aisance pour 57, 1% des

ménages burkinabé, montrant ainsi l'insécurité sanitaire dans laquelle vivent les ménages burkinabés.

Pour l'accès à l'éducation, 61,1% des femmes de 18 à 24 ans vivant dans les ménages les plus pauvres n'ont jamais été scolarisées selon les données collectées en 2017 dans le cadre du projet PMA2020/Burkina Faso. Seulement une femme sur cinq (22,5%) a été à l'école primaire. Au total, 1,1% des femmes de cette tranche d'âges ont été à l'université.

Cette dynamique de la pauvreté en particulier la pauvreté non monétaire au Burkina Faso nous renseigne sur son caractère persistant. Pour le PNDES, cette persistance de la pauvreté s'explique par le faible accès des opérateurs économiques, surtout des petites et moyennes entreprises (PME), aux services financiers. Par ailleurs, Sen (2000) indiquait que n'avoir accès au marché du crédit pourrait conduire à la pauvreté. Pour l'accès des services financiers, le microcrédit apparaît comme le financement à proximité des populations.

Le microcrédit a émergé dans un contexte de changement de paradigme du financement du développement. Les innovations financières liées à la microfinance permettent de jeter un pont entre des pratiques économiques et financières informelles et le système financier formel (De Soto, 2000 ; Ray, 2008). Les pionniers de la microfinance, sont de petites structures qui ont mis à profit la proximité géographique, sociale et culturelle, pour mettre en place des incitations réduisant les problèmes d'agence (Stiglitz et Weiss, 1981). Les mécanismes sur lesquels le microcrédit s'appuie garantissent des taux de remboursement pouvant atteindre 98 % dans les institutions les plus performantes (Armendáriz et Morduch, 2010). Dans ces institutions, l'accès au crédit est souvent conditionné par la scolarisation des enfants ainsi que la participation à des programmes d'éducation sanitaire (vaccination), alimentaire (lutte contre la malnutrition) et financière (formation technique), dispensées lors des réunions hebdomadaires de remboursement. De ce fait, la microfinance contribue au développement financier en favorisant l'inclusion financière mais aussi au développement économique, humain et institutionnel.

Les travaux s'accordent sur le rôle de la microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté à travers la réduction des imperfections du marché du crédit. Ils divergent, cependant, sur plusieurs points : population cible, nature et orientation des prestataires, financement, taux d'intérêt. Ces questions ont longtemps divisé les défenseurs d'une microfinance pro-pauvres (les welfaristes) et les tenants de l'approche institutionnaliste, prônant l'intégration des IMF dans le système financier formel (Morduch, 2000). La littérature empirique s'est surtout attelée à évaluer l'impact de la microfinance sur le bien-être social des bénéficiaires à travers des études expérimentales. Ces travaux mesurent l'impact de la microfinance sur la consommation, l'investissement, l'éducation, la santé et l'autonomisation des femmes. D'autres évaluations semi-expérimentales s'appuyant sur l'étude des scores, ont eu pour objectif la mesure des progrès réalisés en termes de réduction de la pauvreté.

Des études menées dans des pays du sud et destinées à évaluer l'impact des dispositifs de microcrédit arrivent à des résultats mitigés, certaines concluant même à des effets négatifs (Coleman, 2006 ; Guérin et al., 2009 ; Banerjee et al., 2010, 2014 ; Crépon et al., 2011 ; Servet, 2011). Cependant, pour certains auteurs, le microcrédit a des vertus dans les pays du Sud, que sont la lutte contre la vulnérabilité et la pauvreté à travers le financement d'activités génératrices de revenus et la satisfaction des besoins non professionnels (Yunus, 1999 ; Sebstad et Cohen, 2000 ; Guérin et al., 2007 ; Weber, 2006 ; Guérin et al., 2009 ; Armandariz et Morduch, 2010). Dans cet ordre d'idées, Murengezi (2008) analyse l'impact du crédit dans la promotion des PME de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso. Son analyse révèle des signaux importants sur les performances des institutions retenues et des questions pertinentes en ce qui concerne leur gestion.

Au Burkina Faso, le secteur de la microfinance joue un rôle très important pour l'inclusion financière. Le nombre de membres de ces structures a augmenté de 7,1 % pour se situer à 1,689 millions en 2017 (BCEAO, 2018). L'encours de l'épargne est en baisse (-16,5 %), tandis que celui du crédit a connu une hausse significative (+24,2 %). Cependant, malgré les efforts consentis pour améliorer l'accès aux services financiers, seulement 15 % des burkinabé possèdent un compte-chèques (BCEAO, 2018). Quant au taux élargi de bancarisation, il est resté faible (à 37,6 % en 2016). Pour des pays comme le Burkina Faso, le caractère inclusif de la finance reste une priorité pour réduire la pauvreté et créer les bases d'une croissance tirée par le secteur privé. Une Stratégie nationale de finance inclusive (SNFI) a été d'ailleurs mise en place en 2018. Cependant l'accès au microcrédit peut-il servir d'outil de réduction de la pauvreté non monétaire au sein de la population burkinabé dans la mesure que la baisse de la pauvreté non monétaire est possible grâce à des politiques axées sur les plus pauvres (Datt et Ravallion, 1992) ?

La contribution de cet article est de montrer que l'accès au microcrédit réduit la pauvreté non monétaire au Burkina Faso, ce qui améliore les conditions de vie des ménages. L'objectif de cet article est d'analyser l'effet du microcrédit sur la pauvreté non monétaire au Burkina Faso.

La suite de l'article est organisée en trois sections et une conclusion. La première section analyse les faits stylisés entre microcrédit et pauvreté non monétaire. La deuxième section s'intéresse au modèle d'analyse des effets du microcrédit sur la pauvreté non monétaire. La troisième section présente et analyse les résultats des estimations économétriques.

## **1. Revue de littérature**

Cette section présente le point de la littérature théorique et empirique sur la relation microcrédit et pauvreté non monétaire ainsi que les faits stylisés.

### 1.1. Approche multidimensionnelle de la Pauvreté

Face aux nombreuses limites qu'il y a à tenir compte du seul revenu dans l'analyse de la pauvreté, les développements récents proposent de dépasser cet indicateur et d'intégrer dans l'analyse d'autres dimensions qui permettent d'appréhender le phénomène dans sa globalité. Une revue approfondie de la littérature a permis à Fusco (2007) d'identifier trois différentes conceptions de la multidimensionnalité. Pour la première, toute analyse de la pauvreté qui entend dépasser l'utilisation du seul critère monétaire, en intégrant des éléments non monétaires, pourra être qualifiée de multidimensionnelle (Boltvinik, 1999 ; Sen, 2003 ; Atkinson, 2003). Pour la deuxième, compte tenu du non consensus concernant le sens à apporter au concept de pauvreté, « *chaque définition qui en elle-même contient une part de vérité* » constitue une dimension dans le champ d'analyse (Valtriani, 1993 ; Dickes, 1989, 1994a ; Lillivier et Verger, 1997 ; Perry, 2002 ; Bradshaw et Finch, 2003). Pour la troisième, c'est l'idée de continuum de pauvreté qui est posée ; la pauvreté sera dite multidimensionnelle s'il est admis qu'il s'agit d'un phénomène qui ne peut être capté qu'au travers la prise en compte de plusieurs items hétérogènes relatifs à divers domaines de la vie des individus (Dickes, 1989, 1994a ; Fusco et Dickes, 2007).

L'introduction dans le champ d'analyse du concept de multi dimensionnalité fait référence aux travaux de Peter Townsend. Dans sa critique de la méthode absolue de mesure de la pauvreté, Peter Townsend (1979) introduit le concept de « *déprivation objectif* » qu'il définit comme un état de désavantages qu'il est possible de démontrer et qui est relatif au groupe d'appartenance d'un individu (famille, communauté, nation...). De la pensée de Townsend se dégagent deux types de déprivations : une dite matérielle et une dite sociale (Townsend, 1987). La déprivation matérielle fait référence à une situation de non possession de biens matériels suite à une insuffisance de revenu. Elle concerne les domaines tels que le logement, l'environnement, les conditions de travail. La déprivation sociale elle, fait référence à la non-participation aux activités communes, sociales, dont l'individu a normalement droit. Ce dernier aspect de la pauvreté la rend assimilable à l'exclusion sociale. Les travaux de Townsend n'ont pas été sans susciter de vives critiques.

Piachaud (1981) reproche à Townsend de ne pas avoir pris en compte la différence de goût et de préférence des individus. Il lui reproche en outre le caractère externe et normatif de sa méthode, donnant une place centrale à l'évaluateur. L'auteur avance que l'approche de Townsend ne permet pas d'isoler les effets relatifs à la différence de goût, des effets relatifs à la différence de revenu : choisir de ne pas faire quelque chose et ne pas être en mesure de faire cette chose sont deux situations différentes. Ainsi des personnes avec le même niveau de revenu arriveraient à des scores de déprivation différents du fait de leur différence de goût.

Par ailleurs, les items de l'indicateur de déprivation retenus sont sujets à controverse. Sur les 60 indicateurs recensés, Townsend n'en a retenu que 12. Pourquoi ces 12 ? Pour Townsend, pour qu'un indicateur soit retenu, il faut qu'il soit négativement corrélé avec le revenu et qu'il soit recensé chez une grande partie de la

population. La question du pourquoi ces 12 spécifiquement et pas d'autres demeure, ce d'autant plus que pour Townsend, tout autre indicateur reflétant l'exclusion d'un individu aurait pu être pris en compte. Sa méthode a de ce fait été jugée d'arbitraire et d'aléatoire.

Si l'approche de Townsend de mesure de la pauvreté a cet avantage indéniable de prendre en compte des indicateurs non financiers, il reste que pour lui, l'état de pauvreté ne saurait s'appréhender qu'en partant du niveau de revenu des personnes. C'est le revenu d'une personne qui détermine sa capacité à améliorer conséquemment ses conditions de vie. Townsend utilise alors l'information issue des conditions de vie des individus pour définir un niveau de ressources en dessous duquel les personnes sont déprivées de façon disproportionnée. On peut donc dire que Townsend part d'une observation directe pour mesurer indirectement la pauvreté.

D'autres chercheurs à l'instar de Marck et Lansley (1985) ont entrepris de pousser le raisonnement de Townsend plus en avant et ont tenté l'exercice de mesure directe de la pauvreté, c'est-à-dire sans faire du revenu une variable clé. Marck et Lansley (1985) développent une approche de mesure qui, comparativement à celle de Townsend, prend en compte les différences de goûts des individus et ne considère pas les besoins comme étant objectifs, mais comme une perception sociale déterminée par les conditions sociales. Pour les auteurs, le sentiment de déprivation n'émerge que dès lors que l'individu ne possède pas un ensemble d'items reconnu comme nécessaire par la société. Ils définissent alors la pauvreté comme un manque de nécessités sociales affectant le genre de vie. Pour identifier ces nécessités, ils en appellent à l'opinion des individus sur ce qu'ils considèrent comme nécessaire. Dans la construction de leur indice de pauvreté, ils prennent le parti de ne retenir que les indicateurs qui pourraient être améliorés via un apport en argent et qui ne relèvent pas entièrement du secteur public. 22 indicateurs couvrant divers domaines de la vie (nourriture, chauffage, habillement) sont retenus. Seront qualifiées de pauvres, les personnes souffrant de l'absence d'au moins trois nécessités. Cette définition du pauvre exempt les auteurs de définir un seuil de pauvreté monétaire comme le fait Townsend, mais introduit une part d'arbitraire qui leur sera reprochée (Nolan et Whelan, 1996).

L'analyse de Sen semble avoir fait l'unanimité parmi les chercheurs. Selon Destrenau et Salama (2002), « *la pensée de l'économiste indien Amartya Sen, se démarque des approches en termes de besoins fondamentaux pour s'inscrire sans ambiguïté dans le champ d'une réflexion sur la justice sociale, l'égalité et les inégalités* ». Sen émet de fortes critiques à l'encontre de l'approche monétaire traditionnelle. Il lui reproche le fait qu'elle se focalise sur le revenu et la consommation comme indicateurs de pauvreté, sans prendre en compte les caractéristiques humaines : « *Nous nous distinguons les uns des autres par des caractéristiques non seulement externes (héritage, le milieu naturel et social où nous vivons), mais aussi personnelles (l'âge, le sexe, la vulnérabilité aux maladies, les aptitudes physiques et intellectuelles)* » (Sen, 1992 : 17). De ce fait, aux yeux de Sen, cette approche ne permet pas de capter le phénomène de pauvreté dans sa globalité, car elle laisse de côté un certain nombre de privations dont sont sujets les individus. Pour

lui, la pauvreté ne saurait être vue comme une simple situation de faible revenu ; elle doit être considérée comme une incapacité à réaliser un certain nombre de fonctionnements jugés essentiels pour une vie humaine et à édifier son bien-être.

Dans l'analyse de Sen, les fonctionnements sont divers et variés. Ils « *peuvent varier de choses aussi élémentaires que d'être nourri de façon adéquate, d'être en bonne santé, d'éviter les risques de morbidité et de mortalité, etc., jusqu'à des réalisations plus complexes telles qu'être heureux, avoir du respect pour soi-même, etc.* » (Sen, 1992). Les fonctionnements représentent alors l'ensemble des réalisations des individus en termes d'états et d'actions. Ces réalisations composent leur bien-être et décrivent ce qu'une personne est ou peut faire. La capacité elle, est « *l'ensemble de vecteurs de fonctionnements, qui reflète la liberté d'une personne à mener un genre de vie ou un autre* » (Sen, 1992).

Pour Alkire (2011), les composantes du bien-être et du mal être exprimées par les individus sont les suivants : le bien-être matériel pour qui l'incertitude des moyens de subsistance est pointée comme une source principale de mal-être. Le bien-être physique qui considère la bonne santé physique comme primordiale par les pauvres. La sécurité décrite par les individus comme synonyme de tranquillité d'esprit ou de confiance dans leur service. L'isolement social qui correspond à la qualité des relations sociales et familiales. Ces dimensions expliquent que la pauvreté est un phénomène complexe aux multiples facettes et à caractère multidimensionnel. Il découle de ces dimensions deux sortes de pauvreté non monétaire : la pauvreté des conditions de vie et la pauvreté humaine.

## **1.2. Indicateurs de la pauvreté non monétaire**

Les instruments de mesure de la pauvreté multidimensionnelle ont fait d'immense progrès au cours de ces dernières années, permettant de mesurer la pauvreté multidimensionnelle à l'échelle locale, nationale et internationale. Une raison bien connue pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle provient du fait que les pauvres peuvent être confrontés à de multiples privations qui ont chacune leur propre importance (Sen, 1992). L'autre raison provient du décalage empirique entre la pauvreté mesurée dans un espace unique donné (par exemple le revenu) et d'autres mesures uniques et multidimensionnelles de la pauvreté. Si le revenu ou toute autre mesure unidimensionnelle de la pauvreté était une variable indicatrice d'autres désavantages suffisant à certaines fins pratiques (comme par exemple cibler les populations ou orienter la politique) alors, la parcimonie nous inciterait à nous en contenter.

Mais sur le plan empirique, bon nombre d'études soulignent une discordance assez importante entre les principaux indicateurs sociaux et de revenu, et même entre le revenu et les principales privations matérielles, entre pays et entre groupes. Brandolini et D'Alessio (2009) utilisent les données italiennes SHIW pour six dimensions, et constatent que les coefficients de corrélation « *indiquent de faibles degrés*

de relations », et que les classifications croisées montrent « une faible redondance ». Pour ces auteurs « le passage vers la multi dimensionnalité implicite provient certainement des motivations purement empiriques régies par la nécessité d'enrichir l'information disponible et pallier les insuffisances des indicateurs monétaires ». Aussi Franco et Ruggeri-Laderchi croisent les privations en santé et en éducation à la pauvreté monétaire à l'aide des données portant sur des enfants et des adultes en Inde et au Pérou. Ces derniers soutiennent que le pourcentage de personnes qui ont une faible capacité, mais ne sont pas pauvres en termes de revenu, ou vice versa, varie entre 21 % et 93 %.

L'indicateur de la pauvreté non monétaire susceptible d'être utilisé pour connaître le taux de pauvreté non monétaire d'un pays est l'indice de pauvreté humaine (IPH). Cependant, un autre indicateur est susceptible d'être utilisé : l'indicateur de développement humain (IDH). Il a été créé également par le PNUD en 1990 car l'indicateur précédemment utilisé pour caractériser le développement d'un pays, le PIB par habitant, ne prenait en compte que l'aspect économique et non l'aspect bien-être des populations. Pourtant, le PNUD comme Sen (1992) considère que le développement est un processus caractérisé par l'élargissement du choix des personnes que d'une simple croissance du PIB. L'IDH est mesuré sur la base de trois indices : la santé des habitants du pays considéré, représenté par leur espérance de vie à la naissance; le niveau d'éducation représenté par la durée de scolarisation moyenne des adultes de plus de 25 ans et celle qui est attendue pour les enfants d'âge scolaire caractérisant la capacité de la population à participer à une discussion ou à des prises de décision et le niveau de vie représenté par le revenu brut par habitant en parité de pouvoir d'achat absolue. Le PNUD a même étendu cet indicateur pour inclure les inégalités de la société considérée, en créant l'IDHI appelé l'IDH ajusté aux inégalités. Dans ces conditions si dans une société il y a égalité parfaite, l'IDH et l'IDHI sont égaux.

Depuis 1995, il existe un indicateur dérivé de l'IDH le Gender-related development index (GDI) qui est également l'œuvre du PNUD. Cet indicateur s'intéresse aux inégalités liées au genre. Il évalue les inégalités entre les groupes d'une même société dans les trois indices utilisés par l'IDH. En 2010, le bureau du rapport sur le développement humain du PNUD et l'Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI) ont publié un indicateur de pauvreté multidimensionnelle très précis, portant sur des pays en développement (Alkire et Santos, 2010). Cet indice produit des mesures de la pauvreté multidimensionnelle en analysant des données largement accessibles. Il s'appuie notamment sur les enquêtes « *Demographic and Health Surveys (DHS)* » pour 48 pays, sur les « *Multiple Indicator Cluster Surveys (MICS)* » pour 35 pays, et sur les « *World Health Survey (WHS)* » pour 19 pays.

La valeur ajoutée essentielle que peut rigoureusement apporter un indice de pauvreté multidimensionnelle est qu'il véhicule de nouvelles informations non captées par une quelconque mesure unidimensionnelle sur la distribution commune des désavantages et la composition de la pauvreté chez les populations. Il fournit également une description cohérente de l'évolution globale de la pauvreté



multidimensionnelle dans le temps et dans l'espace. Nous optons donc dans cet essai d'utiliser l'indice de pauvreté multidimensionnel (IPM) comme indicateur de pauvreté non monétaire.

Cet indice met en œuvre la première mesure de l'approche du seuil double de Alkire et Foster (2007). Cette méthodologie a été retenue parce qu'elle est facile à comprendre, est de construction intuitive et satisfait à un nombre intéressant d'axiomes. Ainsi, en termes de politique économique pertinente, la mesure qui en découle peut-être décomposée en groupes de population et ventilée par facteurs afin de faire apparaître la composition de la pauvreté. Elle peut ce faisant décrire comment l'étendue et la composition de la pauvreté multidimensionnelle varient d'une communauté à l'autre et dans le temps.

L'IPM est construit à l'aide de dix indicateurs couvrant trois dimensions. Ces trois dimensions sont la santé, l'éducation et le niveau de vie. Les dix indicateurs sont : pour la santé : la nutrition et la mortalité infantile ; pour l'éducation : le nombre d'années d'éducation et le taux de scolarisation ; pour le niveau de vie : l'électricité, l'eau, les sanitaires, les combustibles de cuisine, le revêtement du sol, et la détention d'actifs. Chaque dimension a une pondération d'un tiers. Chaque indicateur au sein d'une dimension a également une pondération égale aux autres. Les indicateurs pour la santé et l'éducation sont ainsi pondérés d'un sixième chacun, et ceux du niveau de vie d'un dix-huitième.

L'IPM identifie d'abord les personnes subissant des privations dans chacun des dix indicateurs. Il est important de noter à ce niveau que l'unité d'analyse est la personne. Pour les indicateurs de niveau de vie, une personne souffre de privation si le ménage auquel elle appartient souffre de privation pour ces indicateurs particuliers. Par contre, pour les indicateurs de santé et d'éducation, les privations d'une personne dépendent des privations des autres membres du ménage.

Pour (Alkire et al. 2016), une fois les personnes souffrant de privations identifiées dans chacun des indicateurs, il faut déterminer qui est pauvre au plan multidimensionnel. Le seuil de pauvreté est calculé sur la somme pondérée des privations du ménage. Dans le cas de l'IPM, les ménages sont identifiés comme pauvres au plan multidimensionnel s'ils souffrent de privations dans au moins un tiers des indicateurs pondérés (Alkire et al. 2016). Ainsi, un ménage est pauvre si au moins un membre de ce ménage souffre de privations dans n'importe lequel des deux indicateurs de santé ou d'éducation, dans tous les six indicateurs pour le niveau de vie, ou dans trois indicateurs pour le niveau de vie et un indicateur pour la santé ou l'éducation.

Dès que le seuil de pauvreté exige une privation dans plus d'un seul indicateur, il y aura des personnes qui, malgré de réelles privations, ne seront pas considérées comme pauvres au plan multidimensionnel, tout simplement parce que le total des privations pondérées est inférieur au seuil de pauvreté. Il ne faut pas non plus négliger l'imprécision des données ou l'inadéquation des indicateurs par rapport au contexte, qui peuvent créer des privations qui n'existent pas. Sous certains climats et cultures, un sol naturel ne sera pas le signe d'une privation, par exemple. Dans la

méthodologie Alkir-Foster, ces privations sont censurées puisqu'elles correspondent à des personnes qui ne sont pas pauvres au plan multidimensionnel. Leurs valeurs sont remplacées par des zéros. Cette censure des privations des personnes non pauvres est une étape nouvelle, donc facilement oubliée. Elle a pourtant une influence, parfois considérable, sur l'analyse.

L'IPM correspond à la moyenne de la matrice censurée des privations pondérées. Il peut être calculé de manière équivalente comme le produit du taux d'incidence de la pauvreté et de l'intensité ou de la proportion moyenne de privations pondérées qu'un ménage pauvre subit. Ainsi, si un ménage souffre de privations en termes de nutrition, d'années de scolarité et de trois indicateurs pour le niveau de vie, alors son indicateur est de  $\frac{5}{10} (1/6 + 1/6 + 3/8)$  car nous avons 10 indicateurs au total et le ménage souffre de privatisation dans 5 indicateurs dont un indicateur de santé, un indicateur d'éducation et 3 indicateurs de niveau de vie.

Est considéré comme vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle tout ménage dont son score de privation est égal ou supérieur à 33,3 %. Les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 20 %, mais inférieur à 33,3 %, sont considérées comme étant vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. Enfin, les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 50 % vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême (Alkire et al., 2016).

### 1.3. Faits stylisés

Selon l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (INSD, 2020), au Burkina Faso, plus de la moitié des individus n'ont jamais été scolarisés. Un peu plus des deux tiers des ruraux sont concernés ainsi que 63,2% des femmes. En 2018, les individus qui n'ont jamais fréquenté ou n'ont pas atteint le niveau primaire représentent 59,6% de la population. Plus de 9 personnes sur 10 n'ont jamais fréquenté chez les plus de 70 ans et il y a plus de femmes (63,2%) qui n'ont jamais fréquenté que d'hommes (54,1%). En milieu rural 66,9% de la population n'ont jamais fréquenté. Le taux net de scolarisation en 2018 au primaire est de 59,8% et celui du secondaire se situe à 33,1%. Il ressort également de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel que le taux d'alphabétisation est de 34,7% en progression d'un point de pourcentage par rapport à celui donné par l'ENESI en 2015. Il est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural. Il ressort de même que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes et que les jeunes de 15 à 25 ans sont les plus alphabétisés.

En matière d'approvisionnement en eau potable, l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel indique que 83,9% des ménages en bénéficient et surtout par le biais du forage qui constitue la première source d'approvisionnement. La région de la Boucle du Mouhoun comme en 2015 reste la moins pourvue en eau potable. Par ailleurs, environ deux ménages sur cinq utilisent des latrines traditionnelles pour leurs besoins constituant le principal lieu d'aisance ; sur le plan

national le taux d'assainissement est de 35,4%. En outre, 53,5% des ménages vivent dans des maisons individuelles simples. En milieu rural, les maisons traditionnelles demeurent le principal type de logement des ménages.

Pour le rapport du PNUD (2019), l'IDH du Burkina Faso pour 2018 s'établit à 0.434, ce qui place le pays dans la catégorie « *développement humain faible* » et au 182<sup>e</sup> rang parmi 189 pays. Cette position au classement est partagée avec l'Erythrée. Entre 2000 et 2018, l'IDH du Burkina Faso a progressé de 0.286 à 0.434, soit une hausse de 51.6 %. Entre 1990 et 2018, l'espérance de vie à la naissance au Burkina Faso a augmenté de 11.7 années, la durée moyenne de scolarisation a augmenté de 0.3 année, et la durée attendue de scolarisation a augmenté de 6.4 années. Le RNB du Burkina Faso par habitant a progressé d'environ 101.8 % entre 1990 et 2018. Le Burkina Faso est logé dans la catégorie « *développement humain faible* » accompagné de l'Ethiopie et du Burundi (PNUD, 2019).

Pour Alkire et al. (2016), 54% de la population soit 544 millions de personnes des 46 pays d'Afrique de leur échantillon souffre de pauvreté multidimensionnelle. Le Sahel et les savanes du Soudan regorgent la majorité des sous-régions les plus pauvres du monde. L'Afrique de l'Est et de l'Ouest comptent le plus grand nombre de pauvres en termes de pauvreté multidimensionnelle avec 97% de pauvres se trouvant en Afrique de l'Est, centrale ou de l'Ouest. La région la plus pauvre reste Salamat au Tchad, suivie de la région de l'Est au Burkina Faso et Haddjer Iamis au Tchad. Les facteurs de la pauvreté diffèrent selon les parties du continent. En Afrique de l'Ouest, les plus grands problèmes sont l'éducation et la mortalité infantile alors qu'en Afrique de l'Est, ce sont les conditions de vie qui contribuent le plus à la pauvreté. Les privations qui touchent le plus grand nombre de pauvres en Afrique concernent l'énergie de cuisson, l'électricité et l'assainissement.

Au Burkina Faso, selon le rapport du PNUD(2019), 83.8% de la population burkinabé vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle et 7.4% de plus sont vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. L'intensité des privations, c'est-à-dire la moyenne des scores de privation des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle, est de 61.9 %. L'IPM, qui représente la part de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle, corrigé de l'intensité des privations, est de 0.519. En comparaison avec le Burkina Faso, des pays logés dans la même catégorie du classement du PNUD en occurrence le Tchad et le Mali enregistrent respectivement des IPM de 0.533 et 0.457.

Parallèlement, une grande partie du marché bancaire mondial enregistre une croissance atone ces dernières années, le secteur bancaire africain a connu une expansion importante et devrait maintenir cette tendance positive dans un avenir proche. Aujourd'hui estimé à environ 86 milliards de dollars, il devrait augmenter à 129 milliards de dollars d'ici à 2022.

Cependant, l'accès aux services bancaires et sociaux est resté très difficile en milieu rural et dans les zones périphériques de Ouagadougou, où la population croît de façon exponentielle. Selon une étude de l'UNCDF, le Burkina Faso présentait en 2016 un taux de 18% d'inclusion financière et de 40% d'utilisateurs de service financier

numériques. Aussi, la part de la population adulte ayant un compte bancaire était estimée à 43% en 2017. Ce qui sous-entend que plus de la moitié de la population burkinabé demeure exclue du système financier classique.

## 2. Méthodologie et Données

Cette section modélise la relation entre microcrédit et pauvreté non monétaire au Burkina Faso. Elle présente essentiellement le cadre conceptuel et les variables de l'étude.

### 2.1. Cadre conceptuel

Pour estimer la relation entre l'accès au microcrédit et la pauvreté multidimensionnelle, nous utilisons un modèle logit multinomial ordonné. Le choix de ce type de méthode repose sur son adéquation à l'analyse des variables dépendantes de type qualitatives et catégorielles (Michel et Randriamanampisoa, 2012).

Les modèles multinomiaux ordonnés sont des modèles dans lesquels on peut établir un ordre formel entre les modalités. Ainsi, ces modèles peuvent être définis comme des modèles où les modalités prises par la variable dépendante sont des codes attribués aux intervalles de valeurs obtenus par découpage des valeurs continues d'une variable latente (Keita, 2015). En rappel, est considéré comme vivant en situation de pauvreté multidimensionnelle tout ménage dont son score de privation est égal ou supérieur à 33,3 %. Les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 20 %, mais inférieur à 33,3 %, sont considérées comme étant vulnérables à la pauvreté multidimensionnelle. Enfin, les personnes dont le score de privation est égal ou supérieur à 50 % vivent en situation de pauvreté multidimensionnelle extrême (Alkire et al., 2016). Ainsi, notre modèle multinomial ordonné se présente comme suit :

$$pov_i = \begin{cases} 0 & \text{si l'ipm est inférieure à } 0,2 \\ 1 & \text{si l'ipm est comprise entre } 0,2 \text{ et } 0,33 \\ 2 & \text{si l'ipm est comprise entre } 0,33 \text{ et } 0,5 \\ 3 & \text{si l'ipm est supérieure à } 0,5 \end{cases} \quad \text{Équation 1}$$

Ainsi, le modèle qui permet d'expliquer la pauvreté non monétaire est donné par la fonction suivante :  $Y = \alpha + \beta X + \varepsilon$  Équation 2

X représente les caractéristiques du ménage et peuvent être par exemple le sexe du chef de ménage, le niveau d'éducation du chef de ménage, la taille du ménage, la situation matrimoniale du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le statut professionnel du chef de ménage et  $\varepsilon$  le terme aléatoire

Notre choix du modèle logit s'appuie sur le fait que pour Hurlin (2003), abordant les conditions d'usage du modèle logit et probit, soutient que le modèle logit est approprié lorsque la fonction de répartition suit une loi logistique tandis que le modèle probit est indiqué si la fonction de répartition suit une loi normale centrée

réduite. Le test de normalité permet de faire un choix du modèle à utiliser. Tester la normalité d'une distribution revient à savoir si cette distribution répond aux critères de normalité (Hurlin, 2009). En effet, le test de Jarque et Bera, fondé sur la notion de coefficient d'asymétrie et d'aplatissement permet de vérifier la normalité d'une distribution statistique (Bourbonnais, 1998).

Du test de normalité, il ressort que la probabilité associée au test de Jarque-Bera ( $\chi^2=7,733$  ;  $\text{Prob}>\chi^2=0,003$ ) est inférieure à 1% et pour cela les résidus ne suivent pas donc une distribution normale. D'autre part, nous remarquons le Skewness ( $-2,16 \neq 0$ ) et Kurtosis ( $15,89 \neq 3$ ). En nous appuyant sur les critères de Kurtosis, de Skewness et de Jarque-Bera nous ne pouvons pas accepter l'hypothèse nulle selon laquelle les données suivent une distribution normale et nous acceptons l'hypothèse alternative. Dès lors, il convient d'utiliser le modèle logit à la place du modèle probit.

## 2.2. Variables de l'étude

**Indicateur de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)** : Il est construit à l'aide de dix indicateurs couvrant trois dimensions. Ces trois dimensions sont la santé, l'éducation et le niveau de vie. Les dix indicateurs sont : la nutrition, la mortalité infantile, le nombre d'années d'éducation, le taux de scolarisation, l'électricité, l'eau, les sanitaires, les combustibles de cuisine, le revêtement du sol, et la détention d'actifs (Alkire et Santos, 2010). La valeur ajoutée essentielle que peut rigoureusement apporter cet indice de pauvreté multidimensionnelle est qu'il véhicule de nouvelles informations non captées par une quelconque mesure unidimensionnelle sur la distribution commune des désavantages et la composition de la pauvreté chez les populations.

**Age du chef de ménage** : l'âge du chef de ménage est une variable quantitative. Pour Donadjè (1992) et Antoine et al. (2012), l'âge influence positivement la pauvreté. Pour ces auteurs, plus le chef de ménage est jeune, moins grand est le risque pour le ménage de devenir pauvre.

**Niveau d'instruction du chef de ménage** : le niveau d'instruction du chef de ménage est la variable la plus courante et la plus importante qui explique le niveau de vie des ménages. Il ressort de certaines études que les ménages dont le chef a un niveau primaire ou secondaire ont plus de chance de souffrir de la pauvreté multidimensionnelle (Konde, 2016).

**Sexe du chef de ménage** : Cette variable prend la valeur 1 si le ménage est dirigé par un homme et 2 si c'est une femme. Les ménages dirigés par les femmes ont moins de risque de souffrir de la pauvreté multidimensionnelle (Konde, 2016).

**Statut matrimonial du chef de ménage** : C'est une variable qualitative catégoriale qui prend la valeur 1 si le chef de ménage est célibataire, 2 s'il est monogame, 3 s'il est polygame, 4 s'il est divorcé/séparé et 5 si s'il est veuf. L'analyse de la distribution des indicateurs de pauvreté selon le statut matrimonial du chef de

ménage fait ressortir une prédominance nette de la pauvreté dans les ménages polygames comparés aux autres types de ménages (INSD, 2014).

**Taille du ménage :** La taille du ménage est une variable quantitative exprimée en nombre de personnes résidant dans le ménage. Les familles les plus nombreuses apparaissent comme les plus démunies (Lachaud, 1994). Aussi, pour Konde (2016), les ménages de grande taille sont les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle. La pauvreté croît donc avec la dimension des ménages.

**Proximité\_point d'eau potable :** Selon l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée conjointement par les pays membres de l'UEMOA en 2018 l'accès des ménages aux services d'eau potable constitue une préoccupation majeure pour les populations. En effet, en 2017, près de 20 ménages sur 100 n'ont pas accès à une source améliorée d'eau de boisson (INSD, 2020). Ainsi, plus il y a des points d'eau potable à proximité des populations dans un rayon maximal de 5km, plus l'accès à l'eau potable s'améliore. Cette variable prend la valeur 1 s'il existe un point d'eau potable à moins de 5km du ménage et 0 sinon.

**Proximité\_centre de santé :** En 2018, les usagers ayant effectué la plus longue distance (plus de 5 km) représentent 25,3% de l'ensemble des usagers, 33,0% des patients du milieu rural ont parcouru plus de 5 km pour se faire consulter pour la première fois dans un centre de santé. La proportion des usagers parcourant des distances de plus de 5 km pour leur première consultation est élevée dans les régions des Cascades (36,3%), de l'Est (40,8%) et du Sahel (34,6%). Beaucoup d'efforts restent à faire dans les régions des Cascades et de l'Est pour atteindre la cible du PNDES (INSD, 2020). Ainsi, plus il y a des centres de santé à proximité des populations dans un rayon maximal de 5km, plus l'accès aux centres de santé s'améliore. Cette variable prend la valeur 1 s'il existe un centre de santé à moins de 5km du ménage et 0 sinon.

**Proximité\_école :** Selon l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages réalisée conjointement par les pays membres de l'UEMOA en 2018, la proportion de la population de 25 ans et plus ayant fréquenté une école formelle est de 23,6%. Cette proportion est cinq fois plus élevée en milieu urbain (54,0%) qu'en milieu rural (0,0%). Par ailleurs, seule la région du Centre (59,8%) enregistre une proportion supérieure à 50% alors que dans les autres régions, moins la moitié de leur population a fréquenté une école formelle. Elle est plus élevée chez les hommes (30,7%) que chez les femmes (17,7%). Pour améliorer ces taux il faut réduire la distance parcourue pour arriver à l'école. Ainsi, plus il y a des écoles à proximité des populations dans un rayon maximal de 5km, plus l'accès à l'école s'améliore. Cette variable prend la valeur 1 s'il existe une école à moins de 5km du ménage et 0 sinon.

**Milieu de résidence du ménage :** Il s'agit pour nous de vérifier comment se comporte l'indicateur de pauvreté en fonction du milieu de résidence du ménage. Pour Konde (2016), la pauvreté multidimensionnelle est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 1 :** *Synthèse des variables et signes attendus*

Variables explicatives	Notations	Signes attendus
Crédit contracté par les ménages	Crédit	-
Niveau d'éducation du chef de ménage	Heduc	-
Situation matrimoniale du chef de ménage	Hmstat	+
Âge du chef de ménage	Hage	+
Sexe du chef de ménage	Hgender	+
Taille du ménage	Hhsize	+
Milieu de résidence du ménage	Milieu	+

### 2.3. Sources de données

Les données utilisées dans cette recherche proviennent de l'enquête multisectorielle continue (EMC) réalisée par l'Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie (INSD) en 2014.

Pour harmoniser et fédérer l'ensemble des enquêtes sur les conditions de vie des ménages en une seule enquête de type modulaire, flexible, permanente et moins coûteuse, l'INSD a initié, avec le soutien technique et financier de l'Agence de coopération suédoise pour le développement international (ASDI), à travers Statistique Suède, l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC). Les travaux de conception ont commencé en 2010 et la réalisation concrète sur le terrain s'est faite en 2014.

L'EMC avait deux types de questionnaires : un questionnaire ménage et un questionnaire communautaire. Le questionnaire ménage permettait la collecte des caractéristiques des ménages et de ses membres. Le questionnaire communautaire permettait la collecte des prix au niveau des communautés (commune urbaine et certaines communes rurales de chaque région) afin de calculer les indices temporels et régionaux dans le cadre du traitement des données de consommation des ménages. L'EMC s'inscrit dans la logique de l'actualisation des indicateurs de suivi de la SCADD et de l'évaluation des OMD en 2015 et servira au renseignement des indicateurs des Objectifs du développement durable (ODD) sur la période 2015-2030.

Les opérations de collecte de données sur le terrain ont été effectuées pendant toute l'année de 2014 allant du 1er janvier au 31 décembre, en 4 passages correspondant chacun à une durée de 3 mois. Chaque ménage devait participer à chaque passage. Dans le premier passage de l'enquête, tous les 10 800 ménages sélectionnés ont participé à l'enquête. Les abandons ont commencé à être enregistrés à partir du deuxième passage. La technique de sondage utilisée est un sondage stratifié à deux degrés. Au premier degré les unités primaires ou zones de dénombrement (ZD) sont tirées à probabilité proportionnelle au nombre de ménages dénombrés dans la ZD. Un effectif de 905 zones de dénombrement est tiré à cette occasion. Au second degré, 12 ménages sont tirés à probabilité égale dans chacune des zones de dénombrement. Le tirage des ménages dans les ZD s'est fait à la suite d'une opération de dénombrement dont le but est d'actualiser la base de tirage des

ménages, et de mettre à jour la taille des ZD pour l'estimation des coefficients d'extrapolation.

### 3. Présentation et analyse des résultats économétriques

L'estimation du modèle pour capter l'effet du microcrédit sur la pauvreté non monétaire donne les résultats présentés dans le tableau 2 ci-dessous.

Le coefficient de la variable Crédit est significatif. En effet comme l'indique le tableau 2, la variable crédit est négativement corrélée et significative à 1% donc au Burkina Faso, le microcrédit peut servir d'outil de réduction de la pauvreté non monétaire.

Ce résultat est conforme au résultat de Jacoby (1994) ; Quartey (2005) dans le cas du Ghana ; Odhiambo (2010a) dans le cas du Kenya ; Odhiambo (2010b) dans le cas de la Zambie ; Beck, Demirgüç-Kunt, Levine (2007) ; Alkire (2011). L'accès au crédit donne plus de possibilités au bénéficiaire pour la mise en place d'activités économiques. La conduite à bout de telles activités permet au bénéficiaire de crédit d'avoir accès à des besoins de base comme l'éducation, les soins de santé, l'assainissement, ce qui améliore son bien-être.

Les variables éducation (Heduc), âge du chef de ménage (Hage), la taille du ménage (Hhsize) et le milieu de résidence du chef de ménage (Milieu) sont aussi significatives. Particulièrement les variables Hage, Hhsize, et Milieu sont positivement corrélées avec la pauvreté.

Pour la taille du ménage, ce résultat indique que la probabilité d'être pauvre est plus élevée pour les ménages de grande taille. Plus la taille du ménage est élevée, plus le nombre de personnes à prendre en charge par le ménage est élevé, ce qui augmente le coût de prise en charge du ménage, réduit les possibilités du ménage en termes de mise en place d'activités économiques et rend le ménage vulnérable, donc détériore son bien-être.

Aussi, le résultat indique que les ménages se trouvant en milieu rural sont plus exposés à la pauvreté multidimensionnelle. En générale les besoins de base comme l'éducation, les services de santé, l'assainissement, l'eau potable sont plus accessibles en milieu urbain qu'en milieu rural. Mise à part les bidonvilles qui rencontrent souvent des problèmes d'accès à l'eau potable, à l'électricité et autres besoins de base, la ville avec la concentration des activités économiques les plus importantes du pays a une longueur d'avance sur le milieu rural, ce qui rend le milieu rural plus vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle.

Par ailleurs, il ressort des résultats que plus le chef de ménage avance en âge, plus le ménage dont il dirige est exposé à la pauvreté multidimensionnelle. Ces résultats sont conformes à ceux obtenus par Kaboré (2002) et Alkire (2011). Plus le chef de ménage avance en âge, moins il devient productif pour les activités qui nécessite un minimum d'effort physique, ce qui est le cas pour la majorité des ménages burkinabè. Les ménages dont le chef est le principal pourvoyeur des besoins



du ménage se retrouvent plus exposés à la pauvreté multidimensionnelle dans la mesure où le taux de dépendance est assez élevé au Burkina Faso.

Pour la variable éducation, elle est significative et négativement corrélée avec la variable pauvreté non monétaire indiquant qu'un niveau d'éducation de plus en plus élevé réduit la pauvreté confirmant les prédictions de la théorie du capital humain depuis Schultz (1961), Becker (1964) ou encore Mincer (1974). Ces résultats confirment celle de Jacoby (1994) dans le cas du Pérou, Bresson (2004) pour qui le volume de crédit privé est corrélé à un niveau d'éducation plus élevé, Beck, Levine et Levkov (2009) dans le cas américain et Kaboré (2003) dans le cas du Burkina. En effet, Kaboré (2003) montrait que l'augmentation du capital physique ou du capital humain accroît significativement la probabilité de sortir de la pauvreté.

Il ressort également de nos résultats que l'existence d'infrastructures scolaires, de centres de santé et de point d'eau potable à un rayon maximal de 5km réduit la pauvreté multidimensionnelle. En effet, plus la population dispose à proximité d'école, de centre de santé ou de point potable cela rend plus accessible les besoins de base et donc limite les privatisations qui sont sources de pauvreté multidimensionnelle.

**Tableau 2 :** Estimation de l'effet du microcrédit sur la pauvreté non monétaire

VARIABLES	Indicateur de pauvreté	Erreurs standards
Accès au crédit	-0.175***	0.0163
Éducation	-0.316***	0.0355
Proximité_école	-0.003178**	0.000027
Statut matrimonial	0.00118	0.0254
Age du Chef	0.00621***	0.00173
Âge <sup>2</sup> du chef de ménage	-0.000138***	0.000012
Proximité_centre de santé	-0.0101**	0.001
Sexe du Chef	0.0477***	0.0103
Taille du ménage	0.114***	0.00549
Milieu de résidence	0.403***	0.0596
Proximité_point d'eau potable	-0.012*	0.00011
Constante	-1.319***	0.230
Observations		2 539

NB : \*\*\* ; \*\* et \* signifient respectivement Significatif à 1% ; 5% et 10%

### Conclusion et Implications de Politiques Économiques

Bien qu'une littérature abondante montre que la finance stimule le taux de croissance du PIB agrégé par habitant, cela n'implique pas nécessairement que la finance aide les pauvres. Si la finance n'augmente la croissance moyenne qu'en

augmentant les revenus des riches, alors la finance n'aidera pas ceux qui ont des revenus inférieurs.

Dans cet article, nous nous sommes donnés pour objectif de vérifier si le microcrédit peut servir d'outil de réduction de la pauvreté non monétaire au Burkina Faso. Pour atteindre cet objectif, nous émettons comme hypothèse que le microcrédit a un effet négatif sur la pauvreté non monétaire au Burkina Faso. En utilisant la régression logit ordonné sur des données en coupe instantané provenant de l'enquête multisectorielle continue de 2014, les analyses économétriques nous indiquent que la variable crédit est négativement corrélée avec la pauvreté non monétaire. Ainsi, au Burkina Faso, l'accès au microcrédit peut servir d'outil de réduction de la pauvreté non monétaire. Aussi, il ressort de nos résultats que l'existence d'infrastructures scolaires, de centres de santé et de points d'eau potable à un rayon maximal de 5km réduit la pauvreté multidimensionnelle. Par ailleurs, les résultats indiquent que le niveau d'éducation est négativement corrélé avec la pauvreté non monétaire au Burkina Faso. Pour les variables liées aux caractéristiques socio-économiques des ménages comme l'âge et le sexe du chef du ménage, la taille et le milieu de résidence du ménage, les estimations montrent également qu'elles jouent sur la pauvreté multidimensionnelle.

Au vu de ces résultats, un certain nombre d'implications de politiques économiques peuvent être formulées dans l'optique de guider les politiques économiques. La mise en place de programmes spécialisés dans l'octroi du microcrédit à des conditions relativement souples de sorte à faciliter l'accès au crédit aux pauvres ; la mise en place d'un fond par les pouvoirs public pour accompagner les ménages pauvres dans leurs projets d'investissement ; un renforcement des programmes d'alphabétisation des adultes et des formations de sorte à améliorer le niveau d'éducation de la population ; une implantation d'écoles, de centres de santé et de points d'eau potable dans un rayon maximal de 5km des ménages sont des implications de politiques économiques dont les autorités en charge de ces questions pourraient s'approprier dans l'optique de réduire significativement la pauvreté non monétaire au Burkina Faso. L'investissement dans les ressources humaines en général et dans l'éducation en particulier apparait dans ces conditions comme un facteur crucial pour réduire la pauvreté non monétaire, vu que son impact est amplifié lorsque l'indicateur de pauvreté utilisé est l'indice de pauvreté multidimensionnelle.

Aussi, le renforcement des politiques de promotion de l'espacement des naissances pour avoir des ménages épanouis et de de taille optimale et la création des pôles de croissance de sorte à transformer certains villages en des lieux attractifs pourraient avoir un effet de conduit sur la pauvreté non monétaire. Par ailleurs, la promotion de l'accès aux sources génératrices de revenu aux femmes serait un outil de choix. Les structures coopératives telles que les regroupements des femmes sont un facteur important de lutte contre la pauvreté. Le petit groupe offre à l'individu la protection et le poids qu'il n'aurait pas s'il était isolé. À ce stade, la place doit être accordée au capital social.

## Bibliographie

- Aghion, P., and Bolton, P. (1992). An Incomplete Contracts Approach to Financial Contracting. *The Review of Economic Studies*, Vol. 59, No. 3, pp. 473-494.
- Alkire, S., and Foster, J. (2007). Counting and multidimensional poverty measurement. *OPHI working paper no. 7*, publié aussi dans *Journal of Public Economics* 95(7-8) 2011, p. 476-487.
- Alkire, S., and Foster, J. (2011). Counting and multidimensional poverty measurement. *Journal of Public Economics*, 95(7-8), 476-487.
- Alkire, S., Dirksen, J., Nogales, R., et Oldiges, C. (2020). *Pauvreté multidimensionnelle et vulnérabilité à la COVID-19 : Bref aperçu des vulnérabilités désagrégées et interconnectées en Afrique subsaharienne*. Oxford Poverty and Human Development Initiative (OPHI), Université d'Oxford.
- Alkire, S., Jindra, C., Robles, G., and Vaz, A. (2016). *Multidimensional Poverty Index 2016: Brief methodological note and results OPHI Briefing 42*, University of Oxford.
- Antoine, P., Gning, S. B., et Dial, F. B. (2012). *Les chefs de ménage âgés au Sénégal : illusion statistique ou réalité ?*
- Armendariz de Aghion, B., and Morduch, J. (2005). *The Economics of Microfinance*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Banque Mondiale. (2006). *World Development Indicators*. Washington
- CGAP. (2011a). *What is microfinance?*
- CGAP. (2011a). *Benchmarking et analyse du secteur de la microfinance*.
- Chen, M.-A., et Snodgrass, D. (1999). Évaluation de l'impact de la banque SEWA en Inde: résultats de base. *Institut de Harvard pour le développement international*. no7, p.195-225.
- Duflo, E. (2010). Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (I). *Le Seuil, République des idées*, Paris, p.104.
- Duflo, E. et Pariente, W. (2009). Développements récents sur l'impact et les mécanismes de la microfinance. *Revue Secteur Privé et Développement*, n°3, pp. 10-12.
- Duflo, E., Banerjee, A., Glennerster, R., & Kinnan, C. (2013). The miracle of microfinance? Evidence from a randomized evaluation (No. w18950). *National Bureau of Economic Research*
- Fricke, S., and Veronika, o. (2011). *Investir durablement dans la microfinance ?*
- Fruman, C., et Paxton, J. (1998). Sensibilisation et durabilité des institutions financières d'épargne First First contre Credit-First: analyse comparative de huit institutions de microfinance en Afrique.
- Fusco, A. (2007). La pauvreté. Un concept multidimensionnel. *Collection L'esprit économique L'Harmattan, Paris*, p. 274. Ltée Dhaka.
- INSD. (1994). *Etude du profil de pauvreté*.
- INSD, I. N. (2014). *Rapport Enquête multisectorielle continue (EMC)*. Ouagadougou.
- Keita, M. (2015). Introduction to Econometrics. *MPRA Paper No. 66840*, 126-128.
- Konde, K. (2016). Determinants of the no monetary poverty in democratic Republic of Congo
- Lachaud, J. P. (1994). *Pauvreté, dimension des ménages et genre au Burkina Faso*. IRD, UR *Pauvreté et développement socialement durable*.

- Lelart. (2002). *L'évolution de la finance informelle et ses conséquences sur l'évolution des systèmes financiers*. Edition: Mondes et Développement n° 119.
- Lelart, M. (2006). *De la finance informelle à la microfinance*. éditions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie (AUF),.
- Michel, S. and Randriamanampisoa, H. (2012). *La pauvreté multidimensionnelle au prisme du microcrédit*. Document de travail ART-Dev 2012-02.
- PNUD. (2014). *Pérenniser le progrès humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*.
- PNUD. (2019). *Rapport sur le développement humain durable*.
- Schultz, T. (1961). Investment in human capital. *American Economic Review* n°51, p.1-17.
- Sen, A. (1992). *Inequality re-examined*. Oxford, Clarendon Press ; trad. fr. De Paul Chemla, *Repenser l'Inégalité*. Paris, Seuil, 2000.
- Sen, A. (2000b). *Social Exclusion: Concept, Application and Scrutinity, Social Development*. Paper n° 1, Asian Development Bank.
- Sen, A. K. (2000). *Development as Freedom*, A. Knopf Inc. ; trad. fr. de Michel Bessières, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*, Paris, Odile Jacob.
- Simanowitz, A. (2000). Enquêtes auprès des clients: un outil pour comprendre le décrochage des clients. *Journal de la microfinance*. 2 (1).
- Soulama, S. (2004). *La microfinance en Afrique de l'Ouest, évolution et nouvelles formes institutionnelles*. Séminaire sur les Organisations de la société civile et lutte contre la pauvreté.
- Stiglitz, J. (1998). The role of the state in financial markets. In M. Bruno and B. Pleskovic (Eds.), *Proceedings of the World Bank Annual Conference on Development Economic*. World Bank, Washington DC, pp. 19-52.
- Stiglitz, J. E. and Weiss, A. M. (1981). Credit Rationing in Markets with Imperfect information. *American Economic Review* 17(3), PP. 393–410.
- Yunus, M. (1997). *Vers un monde sans pauvreté. Témoignage du père de la Grameen Bank, à l'origine de l'essor de la microfinance*. J.C. Lattès, Paris.
- Yunus, M. (1999). La Grameen Bank. *Scientifique américain*. 281 (5), p. 114-119.
- Yunus, M. (2008). *Creating World without Poverty: Social Business and the Future of Capitalism*. New York: Public Affairs.
- Zaman, H. (2000). *Évaluation de l'impact du microcrédit sur la pauvreté et la vulnérabilité au Bangladesh: étude de cas du BRAC*. Banque mondiale.